

# LETTRE D'INFORMATION

#22

Édition Spéciale FIP Réseau Entreprendre®

## LE MOT DES GÉRANTS

Chers investisseurs,

L'économie mondiale montre des signes d'amélioration mais la reprise reste fragile.

En 2022, la forte inflation, conjuguée à la modestie des hausses salariales, a entraîné un recul des salaires réels. De nombreux gouvernements ont déployé des mesures d'aide de grande ampleur pour atténuer les effets du renchérissement de l'énergie et des produits alimentaires sur les ménages. Ces actions gouvernementales couplées à la baisse des prix de l'énergie ont contribué au recul de l'inflation globale et à l'atténuation des tensions pesant sur le budget des ménages. De plus, la réouverture de la Chine, plus précoce que prévue, a stimulé l'activité mondiale. Néanmoins, l'orientation des politiques monétaires doit rester restrictive jusqu'à ce que l'on observe des signes clairs de diminution durable des tensions inflationnistes et, dans l'ensemble de l'économie mondiale, une situation de hausse durable des taux d'intérêt se fait de plus en plus sentir.

Selon la Banque Mondiale, la croissance mondiale devrait ralentir de 3,1% en 2022 à 2,1% en 2023, avant de s'établir à 2,4% en 2024 à la faveur de la modération de l'inflation et de la progression des revenus réels. Les pays avancés devraient connaître un ralentissement particulièrement marqué de leur activité économique, avec un taux de croissance chutant de 2,6% en 2022 à 0,7% en 2023. Dans les pays émergents et en développement, en excluant la Chine, le durcissement des conditions financières mondiales et la faiblesse de la demande extérieure pèseront sur leur activi-

té économique dont le taux de croissance devrait passer de 4,1% en 2022 à 2,9% en 2023.

Dans la zone euro, la croissance devrait tomber de 3,5% en 2022 à 0,4% en 2023, en raison de l'effet différé du durcissement de la politique monétaire et de l'augmentation des prix de l'énergie.

Une coopération mondiale est nécessaire pour soutenir les réformes en matière de réglementation financière, atténuer le changement climatique et accorder un allègement de la dette.

Dans ce contexte fragile, Generis Capital Partners reste vigilant sur les opportunités d'investissement et continue de privilégier les secteurs résilients tels que l'éducation, la formation, la santé, l'informatique, le conseil aux entreprises.

Au cours des derniers mois, Generis Capital Partners a cédé ses positions dans la société **Absiskey**, cabinet spécialisé dans le financement de la R&D et de l'innovation et la société **Ecycle**, distributeur de vélos électriques.

Vous trouverez dans cette lettre d'information : des informations sur les investissements et les cessions les plus récents, des précisions sur la vie des fonds ainsi que leurs dernières valeurs liquidatives. Enfin, Generis Capital abordera, dans ce numéro, la « ré-industrialisation » de la France.

Veillez croire, chers investisseurs, que nous restons engagés à vous apporter la meilleure performance.

*L'équipe de gestion de Generis Capital Partners*

### GENERIS CAPITAL PARTNERS

18 rue de la Pépinière 75008 Paris  
T : +33 (0) 1 49 26 03 10 F : +33 (0) 1 49 26 03 31  
contact@generiscapital.com  
www.generiscapital.com  
N° d'agrément AMF : GP 08000042  
RCS : 505 376 426



**Generis Capital  
Partners**



# STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET SECTEURS D'INTERVENTION

Notre stratégie d'investissement repose sur 3 grands piliers :

- le financement des PME cotées ou non cotées,
- le prêt obligataire pour les PME innovantes,
- le projet entrepreneurial et l'analyse du potentiel de croissance.

Nous attirons votre attention sur le fait que **les fonds ne sont pas des fonds à capital garanti et qu'ils présentent un risque de perte en capital**. En outre, comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et les autres rémunérations associées ne sont pas garantis et sont liés à la bonne santé financière des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nous investissons principalement dans des sociétés qui sont arrivées à un premier stade de maturité et qui recherchent des fonds pour accélérer leur croissance.

## LES DERNIÈRES CESSIONS RÉALISÉES

**absiskey**  
INNOVATION SPIRIT

### ABSISKEY

- **Activité** : Société de conseil en financement public des activités de Recherche et d'Innovation
- **Siège** : Angers, Pays de la Loire
- **Thèse d'investissement** : Un des leaders français sur le marché du conseil et du financement de la R&D et de l'innovation
- **Acheteur** : ABGI France, filiale du groupe Visiativ coté sur Euronext Growth

**e-cycle**  
by REVI  
innovate your mobility

### ECYCLE

- **Activité** : Conception et distribution de vélos électriques
- **Siège** : Le Mans, Pays de la Loire
- **Thèse d'investissement** : La société est reconnue sur le marché pour son expertise de solutions de mobilité électrique. La clientèle dispose d'une des offres les plus complètes du marché dont certaines marques sont distribuées de manière exclusive
- **Acheteur** : Management

## LE DERNIER INVESTISSEMENT RÉALISÉ

**KICKMAKER**

### KICKMAKER

- **Activité** : Société de conseil en ingénierie spécialisée dans le passage du prototype à la production en série de produits high-tech
- **Secteur** : Conseil en ingénierie
- **Type d'investissement** : Actions de préférence
- **Siège** : Paris, Ile-de-France
- **Thèse d'investissement** : Soutenir le mouvement de réindustrialisation
- **Utilisation du financement** : Financement de la croissance et du développement à l'international
- **Autre fonds présent au capital** : MML Capital

# PERFORMANCE DES FONDS

## FIP Réseau Entreprendre IDF

### Stratégie d'investissement

Le FIP Réseau Entreprendre IDF a terminé sa période d'investissement fin août 2013 et a été mis en liquidation le 10 février 2020.



Code ISIN	FR0011036771
Année de constitution	2011
Dépositaire	RBC
Fin de vie	31 décembre 2023
Valeur nominale d'une part A	€2 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€49,55
Distribution cumulée au 31 mars 2023	€1 269 <sup>(1)</sup>
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 34,1%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 19,9%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	- 15,5%

(1) Le fonds a réalisé une première distribution partielle de 565 euros par part A en janvier 2018, une seconde distribution partielle de 315 euros par part A en novembre 2018, une troisième distribution partielle de 235 euros par part A en janvier 2020, une quatrième distribution partielle de 69 euros par part A en mars 2021 et une cinquième distribution partielle de 85 euros par part A en février 2023

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Nord Pas de Calais et Picardie, non cotées ou cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

## FIP Réseau Entreprendre

### Stratégie d'investissement

Le FIP Réseau Entreprendre a terminé sa période d'investissement fin avril 2014 et a été mis en liquidation le 17 février 2020.



Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Nord Pas de Calais, Picardie et Champagne-Ardenne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0011221878
Année de constitution	2012
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2023
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€91,46
Distribution cumulée au 31 mars 2023	€687 <sup>(1)</sup>
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 22,2%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 41,5%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	- 5,1%

(1) Le fonds a réalisé une première distribution partielle de 155 euros par part A en janvier 2018, une seconde distribution partielle de 325 euros en novembre 2018, une troisième distribution partielle de 102 euros par part A en décembre 2019, une quatrième distribution partielle de 34 euros par part A en mars 2021 et une cinquième distribution partielle de 71 euros par part A en mars 2023

# FIP Réseau Entreprendre Nord-Est



## Stratégie d'investissement

Le FIP Réseau Entreprendre Nord-Est a terminé sa période d'investissement le 31 décembre 2015 et a été mis en liquidation le 5 janvier 2022.

Code ISIN	FR0011425859
Année de constitution	2013
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	30 juin 2024
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€83,95
Distribution cumulée au 31 mars 2023	€794 <sup>(1)</sup>
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 12,2%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 59,6%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 7,1%

(1) Le fonds a réalisé une première distribution partielle de 31 euros par part A en mars 2021, une seconde distribution partielle de 467 euros par part A en décembre 2021 et une troisième distribution partielle de 296 euros par part A en septembre 2022

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Nord Pas de Calais, Picardie et Champagne-Ardenne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

# FIP Entreprendre 2014



## Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre 2014 a terminé sa période d'investissement le 30 septembre 2017. Le Fonds a été mis en liquidation le 27 octobre 2022.

Code ISIN	FR0011743285
Année de constitution	2014
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	20 mai 2024
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€218,73
Distribution cumulée au 31 mars 2023	€857 <sup>(1)</sup>
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 7,6%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 95,6%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 31,2%

(1) Le fonds a réalisé une première distribution partielle de 12 euros par part A en mars 2021, une seconde distribution partielle de 790 euros par part A en mars 2022 et une troisième distribution partielle de 55 euros en septembre 2022

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Nord Pas de Calais, Picardie et Champagne-Ardenne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

# FIP Entreprendre Grand Ouest 2015



FIP  
ENTREPRENDRE  
GRAND OUEST 2015

## Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre Grand Ouest 2015 a terminé sa période d'investissement le 30 septembre 2018 et a été mis en pré-liquidation le 1er avril 2020.

Code ISIN	FR0012559912
Année de constitution	2015
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	19 mai 2024
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€441,49
Distribution cumulée au 31 mars 2023	€630 <sup>(1)</sup>
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 7,1%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 94,8%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 30,7%

(1) Le fonds a réalisé une première distribution partielle de 44 euros par part A en mars 2021, une seconde distribution partielle de 169 euros par part A en mars 2022 et une troisième distribution partielle de 417 euros en septembre 2022

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Centre, Pays de la Loire et Bretagne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

# FIP Entreprendre Ouest 2016



FIP  
ENTREPRENDRE  
OUEST 2016

## Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre Ouest 2016 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2019 et a été mis en pré-liquidation le 9 avril 2021.

Code ISIN	FR0013121084
Année de constitution	2016
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	18 mai 2025
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€812,06
Distribution cumulée au 31 mars 2023	€458 <sup>(1)</sup>
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 27%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 130,9%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 54,9%

(1) Le fonds a réalisé une première distribution partielle de 292 euros en septembre 2022 et une seconde distribution partielle de 166 euros en décembre 2022

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Centre, Pays de la Loire et Bretagne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

# FIP Entreprendre Grand Est 2017

## Stratégie d'investissement



FIP  
ENTREPRENDRE  
GRAND EST 2017

Le FIP Entreprendre Grand Est 2017 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2020 et a été mis en pré-liquidation le 1er avril 2022.

Code ISIN	FR0013245099
Année de constitution	2017
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2027
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€1 093,03
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 9,3%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 98,7%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 33,3%

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Alsace Lorraine Champagne, de Bourgogne Franche-Comté, des Hauts de France et d'Ile de France, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

# FIP Entreprendre Est 2018



FIP  
ENTREPRENDRE  
EST 2018

## Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre Est 2018 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2021.

Code ISIN	FR0013349586
Année de constitution	2018
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2028
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€1 150
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 15%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 40,2%

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Alsace Lorraine Champagne, de Bourgogne Franche-Comté, des Hauts de France et d'Ile de France, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

### Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP Entreprendre Est 2018 :

Nous vous informons que le Fonds doit préparer et organiser la cession de ses actifs pendant une période appelée **pré-liquidation** qui débutera, pour le FIP Entreprendre Est 2018, le **1<sup>er</sup> octobre 2023**. Au cours de la période de pré-liquidation, le Fonds bénéficie de modalités particulières de fonctionnement et, notamment :

- Le Fonds n'est plus tenu de respecter le quota d'investissement de 60% défini à l'article L214-41 du code monétaire et financier ;
- Les rachats ne sont plus possibles à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023, même en cas de force majeure (licenciement, invalidité, décès conformément au règlement du Fonds).





# FIP France Entreprendre 2019



FIP France  
ENTREPRENDRE  
2019

## Stratégie d'investissement

Le FIP France Entreprendre 2019 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2022.

Code ISIN	FR0013429370
Année de constitution	2019
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2029
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€1 076,86
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 7,7%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 31,3%

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

# FIP France Entreprendre 2020



FIP France  
ENTREPRENDRE  
2020

## Stratégie d'investissement

La période d'investissement du FIP France Entreprendre 2020 s'étend jusqu'au 30 décembre 2023. Au 31 mars 2023, le fonds est investi à hauteur de 73,10% en titres éligibles.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0013524352
Année de constitution	2020
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	30 juin 2031
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€1 035,32
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 3,5%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 33,6%

Avertissement : Le fonds n'a pas terminé sa période d'investissement. Par conséquent les performances à ce stade sont peu pertinentes. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais du fonds pèsent sur la valeur de l'actif

# FIP France Entreprendre 2021



FIP France  
ENTREPRENDRE  
2021

## Stratégie d'investissement

La période d'investissement du FIP France Entreprendre 2021 s'étend jusqu'au 30 juin 2024. Au 31 mars 2023, le fonds est investi à hauteur de 50,79% en titres éligibles.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0014009AE7
Année de constitution	2021
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2031
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€933,31
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 6,7%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 20,4%

*Avertissement : Le fonds n'a pas terminé sa période d'investissement. Par conséquent les performances à ce stade sont peu pertinentes. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais du fonds pèsent sur la valeur de l'actif*

# FIP France Entreprendre 2022



FIP France  
ENTREPRENDRE  
2022

## Stratégie d'investissement

La période d'investissement du FIP France Entreprendre 2022 s'étend jusqu'au 30 juin 2025. Au 31 mars 2023, le fonds est investi à hauteur de 6,51% en titres éligibles.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0014009AE7
Année de constitution	2022
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2032
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2023	€997,46
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 0,3%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 28,7%

*Avertissement : Le fonds n'a pas terminé sa période d'investissement. Par conséquent les performances à ce stade sont peu pertinentes. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais du fonds pèsent sur la valeur de l'actif*





# FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION

Tableau des VL et des frais

Somme de la valeur liquidative et des distributions d'une part, ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en euros ; Frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée), à la fin de chaque exercice

Fonds ou souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés		FIP Réseau Entreprendre IDF	FIP Réseau Entreprendre	FIP Réseau Entreprendre Nord Est	FIP Entreprendre 2014	FIP Entreprendre Grand Ouest 2015	FIP Entreprendre Ouest 2016
Année de création		2011	2012	2013	2014	2015	2016
2012	VL + distribution	€ 1 958,92					
	Montant des frais	€ 85,32					
2013	VL + distribution	€ 1 890,93	€ 939,23				
	Montant des frais	€ 174,17	€ 41,94				
2014	VL + distribution	€ 2 185,44	€ 975,86	€ 947,59			
	Montant des frais	€ 262,30	€ 92,27	€ 43,73			
2015	VL + distribution	€ 2 318,58	€ 1 137,37	€ 1 072,65	€ 951,87		
	Montant des frais	€ 345,22	€ 130,57	€ 126,81	€ 40,06		
2016	VL + distribution	€ 2 228,28	€ 1 148,90	€ 1 101,03	€ 969,45	€ 982,37	
	Montant des frais	€ 438,15	€ 181,61	€ 135,96	€ 83,30	€ 19,69	
2017	VL + distribution	€ 1 934,47	€ 1 000,00	€ 1 146,00	€ 1 095,49	€ 974,83	€ 957,05
	Montant des frais	€ 530,06	€ 234,10	€ 224,75	€ 123,10	€ 62,67	€ 33,09
2018	VL + distribution	€ 1 628,38	€ 940,38	€ 1 080,05	€ 1 104,26	€ 948,68	€ 937,77
	Montant des frais	€ 620,10	€ 284,01	€ 221,36	€ 164,49	€ 102,23	€ 75,48
2019	VL + distribution	€ 1 540,42	€ 880,02	€ 1 039,43	€ 1 116,07	€ 953,18	€ 1 011,30
	Montant des frais	€ 675,67	€ 302,79	€ 316,59	€ 207,22	€ 142,51	€ 114,99
2020	VL + distribution	€ 1 332,96	€ 843,50	€ 990,62	€ 1 229,54	€ 960,08	€ 1 045,23
	Montant des frais	€ 706,53	€ 319,32	€ 313,04	€ 249,98	€ 187,60	€ 155,58
2021	VL + distribution <sup>(1)</sup>	€ 1 337,41	€ 829,97	€ 948,60	€ 1 150,00	€ 1 150,00	€ 1 150,00
	Montant des frais	€ 710,73	€ 319,98	€ 389,25	€ 304,92	€ 230,23	€ 194,71
2022	VL + distribution	€ 1 323,18	€ 765,85	€ 905,87	€ 1 109,71	€ 1 087,07	€ 1 206,69
	Montant des frais	€ 726,84	€ 333,16	€ 350,13	€ 306,95	€ 274,02	€ 247,02
2023	VL + distribution <sup>(1)</sup>	€ 1 318,75	€ 778,46	€ 877,95	€ 1 075,73	€ 1 071,49	€ 1 270,06
	Montant des frais	€ 726,84 <sup>(2)</sup>	€ 333,16 <sup>(2)</sup>	€ 350,13 <sup>(2)</sup>	€ 306,95 <sup>(2)</sup>	€ 337,69	€ 318,76
Fonds ou souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés		FIP Entreprendre Grand Est 2017	FIP Entreprendre Est 2018	FIP France Entreprendre 2019	FIP France Entreprendre 2020	FIP France Entreprendre 2021	FIP France Entreprendre 2022
Année de création		2017	2018	2019	2020	2021	2022
2018	VL + distribution	€ 982,81					
	Montant des frais	€ 13,91					
2019	VL + distribution	€ 999,43	€ 971,55				
	Montant des frais	€ 38,96	€ 24,91				
2020	VL + distribution	€ 979,23	€ 907,73€	€ 969,40			
	Montant des frais	€ 68,08	€ 33,56	€ 26,75			
2021	VL + distribution <sup>(1)</sup>	€ 1 147,97	€ 1 007,95	€ 1 044,80	€ 1 032,08		
	Montant des frais	€ 97,64	€ 91,08	€ 266,52	€ 25,48		
2022	VL + distribution	€ 1 130,67	€ 1 128,09	€ 1 101,02	€ 996,31	€ 957,61	
	Montant des frais	€ 133,8	€ 97,09	€ 95,3	€ 57,70	€ 26,86	
2023	VL + distribution <sup>(1)</sup>	€ 1 093,03	€ 1 150,00	€ 1 076,86	€ 1 035,32	€ 933,31	€ 997,46
	Montant des frais	€ 184,05	€ 97,14 <sup>(2)</sup>	€ 95,37 <sup>(2)</sup>	€ 57,73 <sup>(2)</sup>	€ 26,86 <sup>(2)</sup>	€ 9,45 <sup>(2)</sup>

(1) Valeurs liquidatives certifiées au 31 mars 2023 / (2) Montant des frais au 30 septembre 2022 - Prochain exercice comptable clos le 30 septembre 2023

**Avertissement :** Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts. Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;

- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;

- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.



# L'ACCÉLÉRATION DE LA RÉINDUSTRIALISATION EN FRANCE

## A. Qu'est-ce que la « réindustrialisation » ?

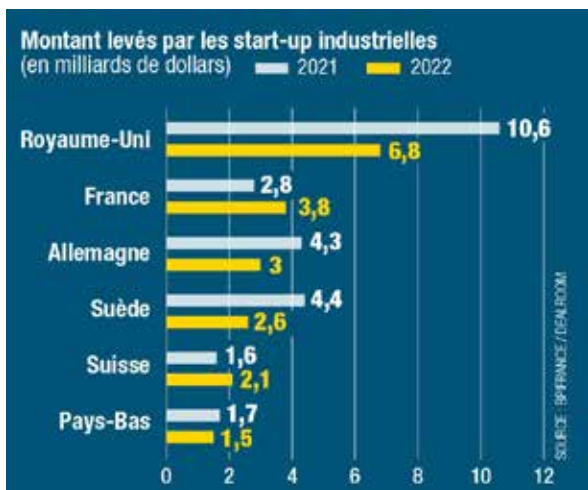
Dans les années 70's, partout en Europe, de nombreux pays amorcent un processus de désindustrialisation, i.e. une délocalisation des sites de production, afin de gagner en compétitivité en réduisant les coûts salariaux avec une main d'œuvre étrangère moins chère, les coûts de production avec des achats de machines à coûts moindres et en bénéficiant d'avantages fiscaux offerts par le pays d'accueil. Le processus de désindustrialisation se traduit par la fermeture de nombreux sites de production en Europe, la perte de millions d'emplois et la multiplication des friches industrielles. Cette désindustrialisation européenne va profiter à de nombreux pays tels que la Chine, l'Inde, la Russie ou le Brésil.

La succession des crises que le monde a connu ces dernières années a mis à jour le délitement du tissu industriel en Europe. La pandémie et la guerre en Ukraine ont créé un électrochoc sur les chaînes d'approvisionnement mondialisées et beaucoup d'entreprises ont subi de plein fouet les répercussions des délocalisations dans les pays à bas coûts. D'abord, la crise sanitaire planétaire a été un révélateur pour l'Europe de son incapacité à répondre à des besoins urgents pour protéger la santé de sa population. Ensuite, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a amplifié cette onde de choc sur les chaînes d'approvisionnement en gaz et en pétrole en Europe. Face à toutes ces difficultés, les dirigeants en Europe ont pris conscience de la nécessité d'avoir une industrie forte, d'être autonomes dans certains secteurs stratégiques (santé, matériaux, matières premières, numérique, composants électroniques) et d'engager une réindustrialisation, i.e. rapatrier une partie de la production en Europe.

Face à cette réalité, en France, le gouvernement a relancé l'industrialisation dès 2021 et l'a accélérée avec son plan France 2030 doté de 54 milliards d'euros déployés sur 5 ans qui vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir. Ce mouvement vise à renforcer sa compétitivité et sa capacité d'exportation en modernisant les sites de production et en stimulant l'innovation. Par ailleurs, **l'industrie est un moteur de création d'emplois**, non seulement dans les usines elles-mêmes, mais aussi chez les sous-traitants et dans les activités de service et de commerce qui gravitent autour. Enfin, **la réindustrialisation peut contribuer à réduire l'empreinte carbone** de la France en réduisant les émissions importées, en raccourcissant les chaînes de valeur, en adoptant des pratiques de production circulaire et en favorisant une approche régionale de la production pour répondre aux besoins des marchés locaux.

## B. Les dernières opérations de levées de fonds dans le domaine

**En France, les levées de fonds s'élèvent à 4 milliards d'euros en 2022 par les start-up industrielles et à vocation industrielle, en croissance de +36% par rapport à 2021.** Cette performance est d'autant plus remarquable que la tendance mondiale est largement à la baisse, avec des montants en retrait de -13% en Europe, de -19% aux États-Unis et de -7% en Chine. La France se positionne en 1ère position en Europe et devance ainsi l'Allemagne, avec 8 levées de fonds supérieures à 100 millions d'euros.



**En France, le secteur de la santé est en tête des levées de fonds suivi par la mobilité, l'énergie, l'agro-industrie et la robotique.**

**Exotec**, créée en 2015 et basée dans les Hauts-de-France, est spécialisée dans la conception et le développement de solutions combinant la robotique et les logiciels. La société propose aux entreprises de divers secteurs tels que la grande distribution, l'industrie et le commerce en ligne, d'optimiser les processus de préparation de commandes et de logistique. En levant 335 millions de dollars en janvier 2022, elle devient la 25ème licorne française. Ce financement a été mené par l'américain Goldman Sachs Asset Management, aux côtés de Bpifrance et de l'anglais 83North.

**Verkor**, société grenobloise de production de batteries de véhicules électriques, créée en 2020, a levé 250 millions d'euros en novembre 2022 pour créer un centre technologique avec un laboratoire de R&D. Les investisseurs qui ont participé à cette levée sont la Banque Européenne d'Investissement, Bpifrance et des partenaires financiers comme Demeter via le Fonds de Modernisation Ecologique des Transports (FMET) et le fonds d'investissement « Sociétés de projets industriels » (SPI).

**Flying whales**, fondée en 2012, a levé 122 millions d'euros en juin 2022 afin de construire, en Gironde, une usine d'assemblage des plus gros dirigeables au monde pour décarboner le transport des marchandises. Cette levée de fonds implique l'État français via le fonds French Tech Souveraineté et le plan France 2030, ainsi que la Principauté de Monaco via sa Société nationale de financement, et une quarantaine d'acteurs industriels, en particulier de l'univers de l'aéronautique. L'entreprise construit des ballons dirigeables à structure rigide, afin de transporter des charges lourdes dans des zones difficile d'accès.

La société nantaise **Lhyfe**, créée en 2017 et producteur indépendant d'hydrogène vert et renouvelable pour décarboner l'industrie et la mobilité, a levé 118 millions d'euros en mai 2022 auprès d'investisseurs institutionnels français et internationaux de premier rang, dans le cadre de son entrée en Bourse sur le marché Euronext.

## C. Les enjeux de demain

La réindustrialisation de la France constitue un enjeu crucial pour le développement économique et la création d'emplois. Depuis plus de deux ans, l'industrie est au cœur d'une politique de soutien menée par l'État. Avec un fonds doté de 54 milliards d'euros déployés sur cinq ans, l'un des axes majeurs du plan France 2030 vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir.

Dans cette perspective, l'un des aspects essentiels est **la numérisation de l'industrie**. En effet, la transformation numérique est nécessaire pour moderniser les processus de production, accroître la compétitivité des entreprises et favoriser l'innovation. C'est un des enjeux primordiaux de l'industrie 4.0, également appelée la quatrième révolution industrielle, qui est caractérisée par l'intégration des technologies numériques et de l'Internet des objets (IoT) dans les systèmes de production, créant ainsi des usines intelligentes et connectées.

Parallèlement, avec le plan France 2030 (plan d'investissement du gouvernement), la réindustrialisation nécessite **une collaboration étroite entre le secteur public et le secteur privé**. Il est important de créer un environnement propice à l'investissement, d'établir des partenariats public-privé pour financer les projets d'infrastructure et de recherche, et de mettre en place des politiques industrielles claires et cohérentes.

Cette transition doit également opérer dans le cadre de **la décarbonisation de la France**, en promouvant une industrie respectueuse de l'environnement, en encourageant l'adoption de pratiques durables, la réduction des émissions de carbone, la gestion efficace des ressources et le développement de technologies propres.

De plus, pour répondre aux besoins de l'industrie et préparer une main-d'œuvre qualifiée, le gouvernement français reconnaît l'importance d'**investir dans la formation professionnelle** et de favoriser l'évolution de la carte des formations. Il prévoit d'investir 700 millions d'euros pour accélérer la formation aux métiers d'avenir de l'industrie afin d'anticiper les besoins de l'industrie, notamment liés aux nouvelles technologies et à la transition écologique. L'objectif est de développer des programmes de formation adaptés, soutenir la reconversion professionnelle et renforcer les partenariats entre les entreprises, les organismes de formation et les établissements d'enseignement.

## D. L'activité de Generis Capital dans ce domaine

La réindustrialisation de la France est en pleine croissance et portée par l'État, notamment à travers de son plan France 2030. Generis Capital a investi dans la société **Kickmaker** en 2019, puis fin 2022 dans le cadre d'une nouvelle opération capitalistique aux côtés de Bpifrance et MML Capital. Basée en Ile de France, cette entreprise, accompagne les startups, PME et grands groupes, dans le processus d'industrialisation de leurs produits high-tech.



## Generis Capital Partners

### **GENERIS CAPITAL PARTNERS**

18 rue de la Pépinière 75008 Paris  
T : +33 (0) 1 49 26 03 10 F : +33 (0) 1 49 26 03 31  
contact@generiscapital.com  
www.generiscapital.com  
N° d'agrément AMF : GP 08000042  
RCS : 505 376 426

---

*Avertissement : Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document sont basées sur notre appréciation à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Ces informations ne peuvent être garanties et n'ont pas été certifiées par l'Autorité des Marchés Financiers ni par nos commissaires aux comptes. Elles ne sauraient constituer un engagement de Generis Capital Partners SAS. En conséquence, Generis Capital Partners SAS ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable de Generis Capital Partners SAS.*